

MINERGIE®

Mieux construire. Mieux vivre.

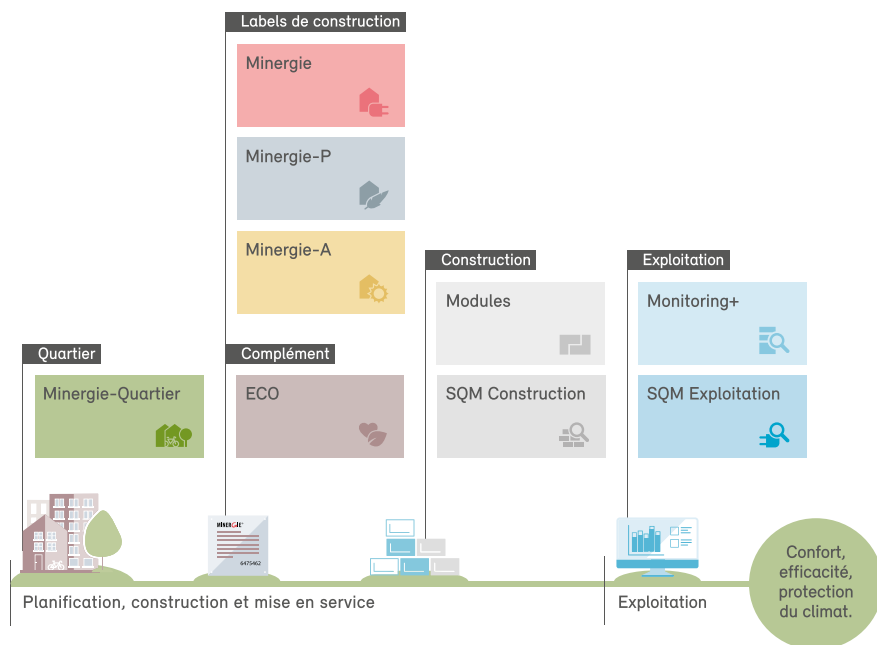


Labels Minergie :
allier confort, efficacité et
protection du climat.

Qu'est-ce que Minergie ?

Minergie est le label suisse pour le confort, l'efficacité et la protection du climat – aussi bien pour les nouvelles constructions que pour les rénovations. Une enveloppe du bâtiment de haute qualité et un renouvellement d'air automatique y jouent un rôle important. Les bâtiments Minergie se distinguent en outre par une utilisation systématique d'énergies renouvelables et une exploitation du potentiel de l'énergie solaire. Ils n'émettent pas de CO₂ en phase d'exploitation et minimisent les émissions de gaz à effet de serre lors de leur construction.

Les trois labels de construction reconnus **Minergie**, **Minergie-P** et **Minergie-A** assurent la plus haute qualité et la plus haute efficacité, et cela dès la phase de planification. Une procédure de certification simplifiée existe dans le cadre de la rénovation (**modèles de rénovation Minergie**). Le complément **ECO** indique que les thématiques de la santé et de l'écologie sont prises en compte. Avec **SQM Construction**, les éléments de construction déterminant pour le respect des exigences Minergie sont systématiquement contrôlés pendant la phase de construction et les résultats de ces contrôles sont documentés. **Monitoring+** et **SQM Exploitation** garantissent que la consommation d'énergie et les charges sont aussi bas que possible dans la phase d'exploitation.



Exigences

Pour les nouvelles constructions et les rénovations

Exploitation du potentiel solaire

Pour une autoproduction importante et la transition énergétique

Minergie-A:

Autoproduction d'énergie supérieure aux besoins en énergie

Bonne isolation thermique

Efficacité et confort en été et en hiver

Minergie-P: exigences renforcées

Protection thermique pour demain

Le confort en été malgré le changement climatique

Étanchéité de l'enveloppe du bâtiment

Pour une étanchéité à l'air parfaite

Minergie-P et Minergie-A: avec mesure

Émissions de gaz à effet de serre

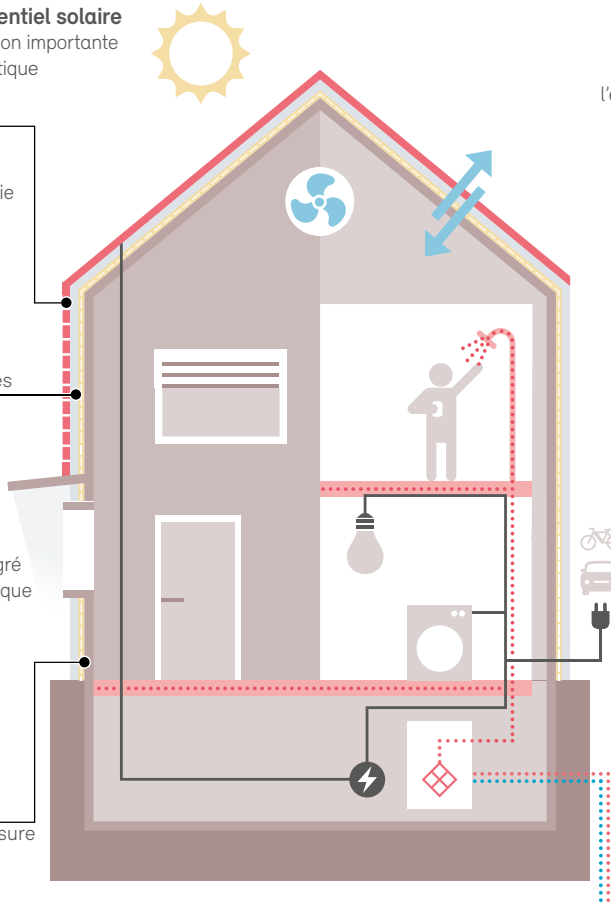
Limiter l'exploitation des ressources et protéger le climat

Indice Minergie

Bilan énergétique global avec flexibilité dans la planification

Énergie décarbonée pour la production de chaleur

Pour la protection du climat



Renouvellement d'air automatique

Un air intérieur sain et l'évacuation des polluants

Eau chaude

Consommation réduite en eau et énergie

Appareils et éclairage efficaces

Pour un faible besoin en électricité

Mobilité électrique

Charger avec son énergie solaire

Monitoring de l'énergie

Pour l'optimisation de l'exploitation

Comparaison des labels

Pour les nouvelles constructions et les rénovations, Minergie propose les trois labels suivants : Minergie, Minergie-P et Minergie-A. Ils diffèrent notamment sur leur indice énergétique.



Minergie : la base

Le label Minergie s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux planificateur-trice-s ayant des exigences supérieures à la moyenne en termes de confort, efficacité et protection du climat. Le bilan énergétique des nouveaux bâtiments Minergie est meilleur d'au moins 25 % que les exigences légales. Avec les rénovations Minergie, le besoin en énergie est réduit d'un facteur 2 à 5. Les exigences en matière de protection contre la chaleur sont quatre fois plus élevées que pour des bâtiments standards.



Minergie-P : le pro de l'enveloppe du bâtiment

Les bâtiments Minergie-P sont des bâtiments à très faible consommation d'énergie. La combinaison d'une isolation optimale et de la meilleure utilisation possible des sources de chaleur passives (par exemple l'énergie solaire) garantissent le plus grand confort. Les bâtiments Minergie-P sont souvent très compacts et donc économiquement intéressants.



Minergie-A : le bâtiment climato-responsable

Un bâtiment Minergie-A offre une indépendance énergétique maximale. Avec Minergie-A, vous autoproduisez, sur une année, plus d'énergie que vous n'en avez besoin. En injectant l'électricité dans le réseau, un bâtiment Minergie-A apporte une contribution importante à la transition énergétique.

Les trois labels peuvent être combinés avec le complément ECO. Il complète les standards Minergie par un mode de construction particulièrement sain, adapté au cycle de vie et climato-responsable.

Minergie : construire mieux, vivre mieux.

✓ Confort et santé

Une excellente enveloppe de bâtiment, combinée à un renouvellement d'air contrôlé et à une bonne protection solaire, vous garantit un climat intérieur agréable, été comme hiver. Les fenêtres peuvent être ouvertes à tout moment. Le renouvellement d'air contrôlé assure un air frais en permanence et élimine les polluants et l'humidité excédentaire.

✓ Efficacité et protection du climat

Les bâtiments Minergie ont un besoin énergétique très faible et sont chauffés sans énergies fossiles. Les bâtiments exploitent leur potentiel solaire pour la production d'électricité ; pour Minergie-A, la production est même supérieure à la consommation. Cela rend les bâtiments indépendants et les prépare au mieux pour l'avenir. De plus les émissions de gaz à effet de serre pour la construction sont limitées. Les planificateur-trice-s sont largement libres dans la conception, le choix des matériaux et la structure des bâtiments.

✓ Qualité et encouragements

Minergie est synonyme de la plus haute qualité de construction et le certificat en est le garant. Il assure la conservation de la valeur économique d'un bâtiment à long terme. Avec les produits «Exploitation», outre les phase de planification et de construction, celle d'exploitation est également examinée à la loupe. La procédure standardisée de certification, des exigences claires pour toutes les parties prenantes et le réseau des partenaires spécialistes simplifient l'ensemble du processus. Les labels Minergie permettent dans de nombreux cantons et de nombreuses communes d'optimiser l'exploitation de votre terrain (indice d'utilisation du sol, hauteur du bâtiment, dégagements, etc.) D'autre part, avec le certificat Minergie, vous pouvez bénéficier de réductions sur le taux d'intérêts de votre hypothèque et de subventions. Bon à savoir : la demande Minergie remplace en général le justificatif énergétique dans les procédures d'obtention de permis de construire.

Intéressé ?

Nous serons heureux de vous
conseiller individuellement.

Minergie

Agence romande

Avenue de Pratifori 24c

1950 Sion

027 205 70 10

romandie@minergie.ch

minergie.ch

Avec le soutien de



Leadingpartner Minergie

